

26 février 2024

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 26 février, la Direction générale de l'immigration du Ministère des Affaires intérieures a lancé un [appel à candidatures](#) qui a pour objet la recherche et la sélection de représentants de la société civile en tant que membre et membre suppléant de la commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés prévue à l'article 103 de la loi sur l'immigration.
- Dans sa réponse à la [question parlementaire n° 224 du 23 janvier 2024](#), le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, a fourni des précisions sur un récent arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) concernant le droit d'asile. Plus précisément, il est question de l'impact de la Convention d'Istanbul, en tant qu'outil de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, sur les demandes de protection internationale lorsque les demandeuses invoquent de telles violences ou persécutions dans leur demande.
- Le 20 février, Eurostat a publié ses dernières [données sur les demandes de protection internationale](#). En novembre 2023, 108 950 premiers demandeurs d'asile ont déposés une demande de protection internationale dans le pays de l'UE, soit une augmentation de 11 % par rapport à novembre 2022 (97 800). Plus de détails peuvent être consultés dans un [article de la série « Statistics explained »](#).

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous présenter la dernière note de synthèse de l'EMN intitulée [« Access to autonomous housing in the context of international protection »](#), qui se penche sur le sujet de l'obtention d'un logement autonome pour les bénéficiaires et demandeurs de protection internationale. Révélant les défis auxquels ces personnes sont confrontées, cette nouvelle publication donne un aperçu des différentes approches et stratégies employées par les pays membres de l'EMN et la Serbie pour soutenir leur accès à un logement autonome.

Chiffre de la semaine: 3 510

En novembre 2023, 3 510 mineurs non accompagnés ont fait une première demande de protection internationale dans les pays de l'UE, la plupart (51,5%) provenant de Syrie (1 230) et d'Afghanistan (580).

Source : Eurostat

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en